

ÉLECTION AU CONSEIL DE L'IEJ  
 COLLEGE DES USAGERS  
 SCRUTIN DU 24 MARS 2022

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

- Vu le code de l'éducation, et en particulier ses articles L.719-1 à L719-3 et D.719-1 à D719-47  
 Vu l'arrêté n°2022-050 en date du 15 février 2022 portant décision électorale relative au renouvellement des représentants usagers au conseil de l'IEJ  
 Vu les statuts de l'Institut d'Études Judiciaires  
 Vu le procès-verbal de recevabilité des candidatures  
 Vu le procès-verbal d'urne

**Le procès-verbal fait apparaître les indications suivantes :**

Nombre de sièges à pourvoir	:	1
Nombre total d'inscrits	:	236
Nombre total de votants	:	7
Nombre de bulletins nuls et blancs	:	0
Nombre total de suffrages exprimés	:	7
Taux de participation		2.9 %

<i>Désignation des candidats/des listes</i>	<i>Nombre de voix</i>	<i>Nombre de sièges</i>
Madame Léa WARSCOTTE (titulaire)	7	1 siège (titulaire)

**SONT PROCLAMÉS ÉLUS**

- Madame Léa WARSCOTTE (titulaire)
- Madame Jihane HADDACH (suppléante)

Versailles, le **28 MARS 2022**

Le Président de l'université,

Alain BUI

